

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 26 mars 2013

Communiqué de presse

Conséquences de la panne électrique à l'aéroport de Pointe-à-Pitre : retour progressif à la normale à l'aéroport Aimé Césaire

La situation revient progressivement à la normale à l'aéroport Martinique Aimé Césaire qui a accueilli, durant la nuit du lundi 25 au mardi 26 mars, plusieurs centaines de passagers à destination de Pointe-à-Pitre, dont les avions avaient été détournés sur Fort-de-France.

Au total, ce sont un peu moins de 900 passagers des compagnies Air France, Air Caraïbes et XL Airways qui ont dû être pris en charge hier.

Conformément à leurs obligations réglementaires et commerciales, les compagnies aériennes ont assuré la restauration des passagers et recherché des solutions d'hébergement en hôtel pour la nuit. Un peu plus de 400 passagers ont pu être ainsi hébergés à l'hôtel. En revanche, un peu moins de 500 passagers se trouvaient hier soir sans solution.

Pour permettre la prise en charge de ces passagers sans solutions, le Préfet de la Martinique a donc décidé la mise en place d'un dispositif d'hébergement exceptionnel sur deux lieux :

- le Palais des Sports ouvert et équipé 250 lits-picots installés par la Ville du Lamentin,
- l'aérogare Martinique Aimé-Césaire au sein duquel les Forces armées aux Antilles ont installé 250 lits-picots.

Chaque passager s'est vu offrir une solution d'hébergement. Cependant la plupart des passagers ont

préféré passer la nuit dans l'aérogare.

Ce mardi matin, le trafic reprend progressivement à l'aéroport de Pointe-à-Pitre. Les compagnies

aériennes ont prévu d'acheminer leurs passagers à Pointe-à-Pitre dans la matinée et d'ici le début

d'après-midi. Les personnes concernées doivent contacter leur compagnie pour plus de précisions.

Le préfet tient à saluer la mobilisation et la réactivité de l'ensemble des partenaires – compagnies

aériennes, Ville du Lamentin, Forces armées, SAMAC, SDIS, Police aux frontières, Aviation civile

- qui ont permis d'apporter à cette situation exceptionnelle une réponse adaptée.

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

2/2